Plombier | Plombière (adulte)

Un métier pour ceux qui n’ont pas peur de se mouiller

Formation adulte

Vous avez plus de 18 ans ?
Vous cherchez à vous former tout en travaillant ?
L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

Évier bouché, robinet qui fuit, chauffe-eau en panne… faites appel à un plombier !

Sous la responsabilité d'un patron, vous installez, réglez, entretenez et réparez les équipements sanitaires et la plomberie.

Vous travaillez dans une entreprise d'installation sanitaire et de plomberie qui facilite l'accès au confort et à l'hygiène de ses clients.

Le métier d'installateur sanitaire et de plomberie est un mélange d'ingéniosité, de dextérité et de technicité.

Journée type

En tant qu'ouvrier qualifié du bâtiment, votre spécialité est dans la pose, la réparation, le raccordement et l'entretien des canalisations d'eau et de gaz et des installations sanitaires (robinets, chauffe-eau, baignoires, compteurs…)

Vous réalisez le tracé des canalisations, les fixez et les raccordez aux éléments de l'installation : bouches d'aération, conduites d'évacuation, robinetterie et sanitaires. En collaboration avec l'électricien, vous reliez l'installation aux réseaux d'énergie : électricité, eau et gaz.

Vous êtes amené également à installer la climatisation et à placer les matériaux d'isolation. Vous placez des systèmes anti-incendie, pompes à énergie solaire et appareils de traitement d'eau.

Vous assurez l'entretien et la réparation des installations.

Débouchés

Au bout de trois ans de formation, vous pouvez choisir de :

- Ouvrir votre propre entreprise d'installation sanitaire et de plomberie
- Travailler comme ouvrier dans une entreprise d'installation sanitaire et de plomberie ou du bâtiment
- Vous perfectionner dans une technique propre à l'installation sanitaire et de plomberie

Qualités

Quelles qualités devez-vous posséder pour être installateur sanitaire et de plomberie ?

Vous devez être résistant, avoir le sens du commerce et être respectueux des règles d'hygiène.

Quelles qualités développerez-vous pendant votre formation ?

Vous allez développer votre sens des responsabilités et de l'organisation, et vous aurez acquis des compétences en gestion.

Détails sur la formation:

Horaire:

Les horaires repris ci-dessous sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction de la disponibilité de nos formateurs.

- **1ère année** (= année préparatoire)
  - Classe A : mardi (13h00 à 20h30) + 6 jeudis (17h00 à 20h30 | cours de soudure)
  - Classe B : mardi (13h00 à 20h30) + 6 jeudis (17h00 à 20h30 | cours de soudure)
  - Classe C : vendredi (09h00 à 16h30) + quelques samedis (09h00 à 16h30) + 6 jeudis (17h00 à 20h30 | cours de soudure)

- **2ème année** : mercredi (09h00 à 12h30 ou 18h00 à 21h30) + 4 mardis (17h00 à 20h30)
- **3ème année** : vendredi (16h30 à 20h00) + quelques mardis (18h00 à 21h30) + quelques mercredis (18h00 à 21h30)

Ces horaires ne tiennent pas compte des cours de gestion. Il faut donc rajouter 4 heures supplémentaires au programme de 2ème et de 3ème années.

Organisation

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 26 à 30 heures par semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 8 à 12 heures par semaine).

Pour toute information concernant votre formation :

Téléphone : 0800 85 210
Email : info@efp.be

Pratique en entreprise

Vous devrez être occupé dans la profession pour laquelle vous vous formez soit :

- En concluant une convention de stage rémunérée avec une entreprise formatrice
- En étant sous contrat de travail dans le métier pour lequel vous vous formez

D’autres modalités d’accès à la pratique professionnelle peuvent toutefois être admises, sous conditions définies, notamment pour les personnes sous contrat de travail, et ce afin de garantir l’acquisition du volume minimal de pratique professionnelle requis.

Le référent est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est présent pour vous orienter, vous aider dans vos recherches de stages, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de votre formation en entreprise.

Certification

A l'issue de la formation, l'apprenant obtient un diplôme chef d'entreprise homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi qu'un certificat de gestion.

A l’issue du module FDB : obtention d’une attestation « Formation à la sécurité de base en construction ».

DETAILS SUR LA FORMATION

Métier qui recrute

Diplôme chef d'entreprise installateur sanitaire et plomberie et certificat de gestion

Prix: 325 euros par an

Matériel à acquérir pour suivre la formation: Equipement de protection individuelle (EPI) pour les cours de soudure (chaussures de sécurité, pantalon de travail, blouse à manches longues 100% coton, gants et lunettes de protection).

Durée: 3 ans

Stage: Stage pratique en entreprise obligatoire pour chaque année de formation

Plus d’informations : 0800 85 210 – info@efp.be

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date ET répondre à l'une des conditions suivantes:
• 4ème année secondaire réussie dans l’enseignement général, technique ou artistique (CESI/CE2D)
• 6ème année secondaire réussie dans l’enseignement professionnel (CE6P ou CQ6P)
• Certificat d’apprentissage
• Examen d'admission aux conditions générales (CESI/CE2D)

*Un encadrement spécifique auprès des Compagnons du Devoir est possible durant votre formation à l’efp. Il comprend un hébergement, un réseau d’entreprises Compagnons et des possibilités de mobilités à l’internationale. Plus d'infos : 0498/35.40.44 ; belgique@compagnons-du-devoir.com